Lettre ouverte à Monsieur le Préfet du Morbihan.

Je veux vous parler de cette couturière, de cette coiffeuse, de cette vingtaine de commerçants « non essentiels » qui tiennent boutiques et font vivre notre bourg et notre commune. Après deux mois de fermeture, depuis mi-mai, ils ont su adapter l'accueil de leur clientèle, la protéger et se protéger aussi, en vivant avec le coronavirus. Ils ont mis en place tous les gestes barrières et les investissements nécessaires qui les accompagnent. Ils sont capables de gérer le quotidien avec une jauge d'une ou deux personnes masquées et distanciées dans le magasin, comme ils l'ont déjà fait !

Je veux vous parler d'évaluation de risque. Nous ne sommes pas dans la situation d'une rue très commerçante de centre-ville où la densité de fréquentation pose problème. Nous ne sommes pas dans un supermarché ou même une jauge adaptée à la surface, ce qui est rarement le cas, ne peut contrôler la personne qui n'utilise pas le gel mis à sa disposition pour se laver les mains, qui touche trois fruits ou deux emballages de dentifrice avant d'en choisir un...

Je veux vous parler de proximité. Dans nos communes rurales, elle se traduit chez nos commerçants par une relation de connaissance réciproque avec la clientèle. Elle engendre aussi bien la convivialité que le respect des règles affichées, dites et partagées dans la circonstance actuelle. Les codes et les habitudes sont prises depuis plusieurs mois déjà...

Je veux vous parler de gestion de crise. Dans l'urgence de l'évolution épidémique d'un virus que la science découvre chaque jour, il est logique que des décrets nationaux s'adaptent à cette évolution au jour le jour. Qui peux-dire qu'il ferait autrement en expliquant ce qu'il ferait ? Personne jusqu'ici. Une chose est cependant admise maintenant, le port du masque et les gestes barrières sont les plus efficaces pour contenir l'épidémie. Une autre chose est à admettre et je sais que vous y souscrivez. J'ai la conviction que la gestion d'une telle crise au niveau nationale n'est pas incompatible avec la gestion de celle-ci au niveau d'une commune rurale. Encore faut-il que les deux puissent se retrouver, s'écouter et s'entendre par votre intermédiaire. Je répète que les codes et les habitudes sont prises depuis plusieurs mois déjà par nos commerçants et leur clientèle...

Je veux vous parler d'économie. Mais est-il besoin d'en parler ? Ou peut-être autrement qu'avec des chiffres... Vous avez sans doute déjà vu dans quelques communes du centre Morbihan, avant cette crise sanitaire, ces centres-bourgs avec une vitrine sur deux fermées ou murées. La cause n'est pas la même mais ce paysage, malgré les aides importantes de l'état, peut être un paysage d'avenir proche et beaucoup plus fréquent. L'Etat ne peut pas tout. Une commune rurale a peu de leviers. Mais les deux peuvent éviter cela ensemble en se donnant confiance réciproque. Je vous demande donc, en concertation avec vous, une autorisation dérogatoire de réouverture de nos commerces.

Je veux vous parler de responsabilité. Je ne vous demande pas de déroger aux vôtres, je vous demande simplement, en tant que maire d'une commune rurale, de pouvoir évaluer et prendre les miennes, en proximité avec nos commerçants et dans le contexte décrit.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie de croire, Monsieur le préfet, en ma sincère considération,

Yves HUTTER

Maire de Sérent